

## **LE DON DE SOI DANS LA VIE PROFESSIONNELLE : Comment articuler la gratuité dans un univers marchand ?**

### **OBSERVER**

Quels sont les dons que nous faisons ou que nous pourrions faire dans notre vie professionnelle (expériences, conseils, temps consacrés...) ? Est-ce que j'ai un exemple concret de don dans ma vie professionnelle ?

Dans ma vie professionnelle (ou en tant que client), est-ce que je reçois des dons de la part des autres ?

Quelle est la limite entre l'accomplissement « normal » de mon travail et le don ? Cela dépend-il de mon statut (entrepreneur, cadre, non-cadre, manager ou non...) et de la structure dans laquelle je travaille (taille, public vs privé, culture d'entreprise...) ?

### **DISCERNER**

#### **Parabole des talents**

Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ selon Saint Matthieu (XXV 14-30).

En ce temps-là, Jésus parlait à ses disciples de sa venue ; il disait cette parabole : « *Un homme, qui partait en voyage, appela ses serviteurs et leur confia ses biens. A l'un il donna une somme de cinq talents, à un autre deux talents, au troisième un seul, à chacun selon ses capacités. Puis il partit.*

*Aussitôt, celui qui avait reçu cinq talents s'occupa de les faire valoir et en gagna cinq autres. De même, celui qui avait reçu deux talents en gagna deux autres. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un creusa la terre et enfouit l'argent de son maître.*

*Longtemps après, leur maître revint et il leur demanda des comptes. Celui qui avait reçu les cinq talents s'avança en apportant cinq autres talents et dit : **Maître, tu m'as confié cinq talents ; voilà, j'en ai gagné cinq autres.** - **Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton maître.***

*Celui qui avait reçu deux talents s'avança ensuite et dit : **Maître, tu m'as confié deux talents ; voilà, j'en ai gagné deux autres.** - **Très bien, serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle pour peu de choses, je t'en confierai beaucoup ; entre dans la joie de ton maître.***

*Celui qui avait reçu un seul talent s'avança ensuite et dit : **Maître, je savais que tu es un homme dur ; tu moissonnes là où tu n'as pas semé, tu ramasses là où tu n'as pas répandu le grain. J'ai eu peur, et je suis allé enfouir ton talent dans la terre. Le voici. Tu as ce qui t'appartient.** Son maître lui répliqua : **Serviteur mauvais et paresseux, tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, que je ramasse le grain là où je ne l'ai pas répandu. Alors, il fallait placer mon argent à la banque ; et, à mon retour, je l'aurais retrouvé avec les intérêts. Enlevez-lui donc son talent et donnez-le à celui qui en a dix. Car celui qui a, on lui donnera, et il sera dans l'abondance. Mais celui qui n'a rien, on lui enlèvera même ce qu'il a. Quant à ce serviteur bon à rien, jetez-le dehors dans les ténèbres ; là il y aura des pleurs et des grincements de dents.**»*

## Interprétation

La parabole illustre l'obligation pour les chrétiens de ne pas gâcher leurs dons reçus de Dieu et de s'engager, même s'il y a risque, à faire grandir le royaume de Dieu. Le mot de talent a pris son sens depuis cette parabole.

Selon saint Jean Chrysostome, il faut par ce mot de talent « entendre tout ce par quoi chacun peut contribuer à l'avantage de son frère, soit en le soutenant de son autorité, soit en l'aidant de son argent, soit en l'assistant de ses conseils, soit en lui rendant tous les autres services qu'il est capable de lui rendre. » Il ajoute : « Rien n'est si agréable à Dieu que de sacrifier sa vie à l'utilité publique de tous ses frères. C'est pour cela que Dieu nous a honorés de la raison...

## Le rôle de l'entreprise pour être heureux au travail

### Le rôle de l'entreprise

L'entreprise est une communauté de personnes, une « cellule » de société, dont la vocation particulière est de fournir des biens et ou des services à des clients contre un paiement en retour. Elle peut se contenter de distribuer ces biens et services ou les produire elle-même, voir chercher, développer, innover mais, en tout état de cause, elle fait partie de l'économie marchande. Ceci ne l'empêche pas d'être en même temps une **communauté humaine** où le « bouclage » entre le social et l'économique doit être valable tant au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique : l'économique doit assurer le social et permettre un bon fonctionnement à tous les niveaux.

La doctrine sociale de l'Eglise ne s'y est pas trompée, elle donne légitimement la **priorité à l'homme** en refusant que le travail soit considéré comme une « marchandise », soumise à la loi de l'offre et de la demande, et en **soulignant toute la valeur psychologique, morale et spirituelle de cette activité, spécifique de l'homme**, qu'est le travail. Centesimus annus « reconnaît le rôle pertinent du profit comme indicateur de bon fonctionnement de l'entreprise (JEAN-PAUL II, *Centesimus annus* n°35, 1991), loue la capacité d'initiative et d'entreprise, reconnaît la valeur de l'économie de marché et ses limites qu'il préfère appeler l'économie libre.

Et la liberté est une bonne chose mais il y a un « devoir d'en faire un usage responsable » (JEAN-PAUL II, *Centesimus annus* n°32, 1991). Le **profit est un signe de santé économique mais il arrive que « les hommes qui constituent le patrimoine le plus précieux de l'entreprise soient humiliés, offensés dans leur dignité »**. (JEAN-PAUL II, *Centesimus annus* n°35, 1991) **En conséquence, la libre entreprise est encouragée par la doctrine sociale de l'Eglise, dans un cadre politique, institutionnel et juridique, qui garantit le développement du bien commun.**

Mais il est nécessaire de montrer qu'à l'intérieur d'un tel cadre, l'entreprise ne peut se contenter de bien gérer l'économique. A son niveau, elle a aussi à **assurer l'équilibre des trois partenaires essentiels, client, épargnant, travailleur et particulièrement à traiter ce dernier comme un sujet, un acteur, un participant et non comme un objet, un simple exécutant, un numéro sur un listing administratif**. Vis-à-vis de chacun des trois partenaires, l'entreprise doit avoir un comportement pas seulement conforme à la loi et à la réglementation mais respectueux de la morale. Pour organiser notre réflexion sur le rôle de l'entreprise, pour que **l'économie soit au service de l'homme**, nous retiendrons trois lignes d'action, dont il conviendra d'assurer la cohérence : la santé économique, l'insertion sociale de l'entreprise, le management des hommes.

Articles du Père. Y. Bonnet. <http://www.josephbonespoir.org>

## **Questions :**

A qui (se) donne-t-on ?

Quelle la finalité du don ?

L'entreprise a-t-elle vocation à favoriser ou à faire elle-même des dons ?

(ex : fondations d'entreprise qui associent un don d'argent de la part de l'entreprise et un don de temps et compétences de la part des salariés / rémunération variable ou participation aux bénéfices qui encouragent le « don de soi ») ?

Les dons effectués sont-ils des dons choisis ou contraints par le contexte ? Est-on réellement libre ? Ce don est-il vraiment gratuit ? Affecte-t-il mon équilibre de vie ?

En quoi cet accomplissement professionnel nous aide-t-il à remplir notre vocation de Chrétien ?

## **TRANSFORMER**

Comment est-ce que je participe au respect de l'équilibre des trois partenaires essentiels : client (client externe ou autre service dans l'entreprise), épargnant, travailleur ?

Dans mes relations professionnelles, comment est-ce que je veille à traiter mes collègues, collaborateurs ou fournisseurs « comme un sujet, un acteur, un participant et non comme un objet, un simple exécutant, un numéro sur un listing administratif » ?